



Le SAPPH Gironde est reconnu :

- Service Pilote à l'Handiparentalité en Nouvelle Aquitaine
- Audité et référencé au niveau national
- Service Ressource en Gironde

Le SAPPH Gironde est labélisé par l'ARS :

- Pour sa qualité d'accompagnement auprès des (futurs) parents en situation de handicap pendant la période des 1000 premiers jours de leur enfant.



Lauréat

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Les services du SAPPH Gironde sont gratuits.
Ils sont financés par :



SAPPH Gironde



Centre Jean Bernard • 14 Peyrefitte • 33190 La Réole

Nous contacter :



05 56 61 24 02



07 55 58 73 18



sapph33@carpentey@gmail.com



Horaires d'ouverture : lundi au vendredi, 9h00 à 17h00

Horaires d'interventions : en fonction du besoin.

PLAN D'ACCÈS

Coordonnées GPS : 44.593754

Transport de proximité : TRANSGIRONDE



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA PÉRINATALITÉ ET À LA PARENTALITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



*Vous êtes parent(s)
ou vous allez le devenir, vous avez besoin
de soutien, de guidance, une équipe
de professionnels spécialisés
est à votre service*

www.cjb33.fr





Personne exprimant un désir de parentalité



Personne dans l'attente d'une naissance

POUR QUI ?



Parent d'un ou plusieurs enfants de 0 à 18 ans



Personne vivant seule ou en couple

→ En situation de handicap :



Moteur



Auditif



Cognitif



Visuel



Psychique



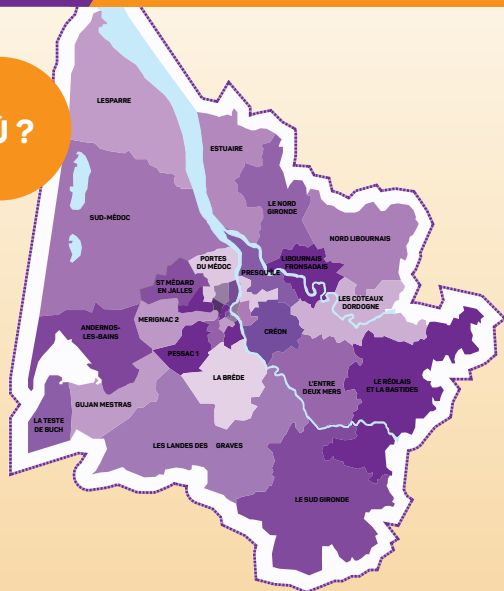
Maladies invalidantes

→ **Souhaitant être accompagnée et en demande d'aide** (principe de libre adhésion).

INTERVENTIONS POSSIBLES

- à domicile
- au sein du SAPPH
- au sein d'une structure de proximité (maternité)

OÙ ?



L'équipe du SAPPH Gironde **SOUTIEN, GUIDE ET ACCOMPAGNE** du début de la **GROSSESSE** ET TOUT AU LONG DU **PARCOURS PARENTAL**

Le service d'Accompagnement

propose des accompagnements (individuels ou collectifs) ou des rendez-vous conseils à chaque **(futur) parent, grand parent ou aidant familial :**

Un **soutien dans la vie quotidienne** et une guidance dans le choix des **outils et du matériel spécialisés et adaptés.**



Un soutien dans votre **posture** et votre **rôle de parent** et une aide au **renforcement de vos liens.**

APPUI TECHNIQUE aux équipes.



DÉPLOIEMENT D'UN MAILLAGE PARTENARIAL sur l'ensemble du territoire.

Une **orientation vers des dispositifs de droits communs.**



UNE GUIDANCE PROFESSIONNELLE

aide à l'analyse des pratiques, soutien, partage et conseils.



Favoriser le **partage d'expériences** et développer le **soutien entre pairs** : groupes de parole, ateliers collectifs, activités pédagogiques, temps de rencontre inclusifs, cafés parents-familles.



UNE SENSIBILISATION À L'HANDIPARENTALITÉ

auprès des équipes du champ médical, médico-social ou social.